

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 04 JUIN 2021**

Présents : Mmes SOUCHA Lydia, CHARDON Aurélie, et Mrs THERY Jean-Bernard, COQUERET Didier, VIENNET Simon, JEANNIN Vincent, SAILLARD Fabien, VIENNET Julien

Excusés : Mmes SAILLARD Marie-Pierre (procuration à J-B THERY), LEFORT Dominique (procuration à Aurélie CHARDON), Mr PEREIRA Stéphane

Absent :

Convocation du 28/05/2021

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu du 02 Avril 2021**
- **Restaurant**
 - Travaux terrasse, abri à bois et poubelles, four et adoucisseur
 - Réflexion sur une chaudière Energie renouvelable
- **Eau**
 - Suivi des travaux et tableau de financement
 - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau 2020
- **Route départementale**
 - Avant-Projet Sommaire et financement prévisionnel
- **Transfert de la compétence PLUi**
- **Urbanisme (clôtures)**
- **Participation protection sociale complémentaire**
- **Cartes avantages jeunes**
- **Affaires diverses**
 - Cérémonie d'honorariat
 - Demande rampe trottinette
 - Tenue bureaux de vote
 - Divers

1 - Approbation Compte-Rendu du 02 Avril 2021

Aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Restaurant

Présentation des différents devis et choix du moins-disant pour le terrassement (Boucard 7 955 € HT) et la pose de la terrasse (Atelier Malpassien 5 486.91 € HT).

Accord du conseil

Réflexion sur la nécessité d'un auvent pour cacher les poubelles et la porte de la chaufferie : demande de devis à faire.

Présentation des recettes de loyers perçues depuis 2010 en parallèle des travaux et investissements réalisés (environ + 40 000 € perçus pendant la période « bande de l'art »).

Présentation de plusieurs devis pour le remplacement du four : four 6 ou 10 rangs. Le conseil vote par 5 voix pour un four 10 rangs, 3 voix pour un four 6 rangs et 2 abstentions. Le devis de JBP de 5 440 € HT est donc accepté. Un adoucisseur (2650 € HT) sera nécessaire pour le fonctionnement de ce four vapeur.

Une augmentation de loyer sera proposée en 2022 pour compenser une partie de ces dépenses.

Réflexion sur une étude de faisabilité pour l'installation d'équipement à énergies renouvelables (chaudière granulé, panneaux solaires...).

3 - EAU - Suivi des travaux

L'entreprise Boucard TP de Vuillecin commencera les travaux rue de l'Eglise le 1^{er} juillet et l'entreprise Boucard Mt d'Or débutera la rue du puits le 15 juillet 2021.

La Rue de l'Eglise au Petit Malpas sera déviée temporairement.

Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau 2020 : validation du conseil. Pour info, la commune a acheté 19 000 m³ (contre 24 000 m³ en 2019). Le rendement du réseau s'est amélioré de 12 %. Le document est disponible en mairie.

4 - Route Départementale - Avant-projet sommaire et financement prévisionnel

Présentation des plans réalisés par JDBE et des aménagements proposés. Accord de principe.

Le coût est estimé à un total d'environ 300 000 €. Un dossier sera déposé auprès du Conseil départemental pour évaluer la subvention.

5 - Transfert de la compétence PLU

L'Etat demande aux communautés de communes de prendre la compétence Urbanisme, à la place des communes. Ce transfert est automatique sauf si 25 % des communes membres s'y opposent. Monsieur le maire présente l'intérêt et les inconvénients d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle du territoire.

Le Conseil, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence PLU à la CCLMHD.

En 2019, le conseil municipal avait décidé un dépôt obligatoire de déclaration préalable pour des clôtures. Au vu de la gestion lourde de ces dossiers, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne plus imposer une déclaration préalable mais la remplacera par une demande en mairie (courrier et descriptif).

6 - Participation protection sociale complémentaire

La secrétaire de mairie souhaite adhérer à la Mutuelle de la Fonction Publique Territoriale (MNT) : le Conseil décide de lui allouer 10 € / mois de participation.

7 - Cartes avantages jeunes

Le Conseil décide d'offrir cette carte aux enfants de la commune, âgés de 10 à 20 ans.

8 - Affaires diverses

- La cérémonie d'honorariat pour Mme Chardon Dominique (mairie honoraire) aura lieu le vendredi 2 juillet 2021. Les invitations ont été transmises. Les règles sanitaires imposent qu'elles soient à effectif limité
- Tenue des scrutins des 20 et 27 juin 2021 : rappel de l'organisation d'un double scrutin.
- Demande des enfants (courrier) pour une rampe trottinette. Vincent Jeannin est chargé de se renseigner sur ce point.
- Les enfants de l'école ont prévus des « zones refuges » pour les insectes notamment (herbe non fauchée) et pour préserver la biodiversité : terrain derrière le terrain de jeux au Grand Malpas et sur le bord de la route de La Planée au Grand Malpas.
- Participation voyage scolaire : actuellement, la commune verse 30 € / enfant, une fois dans sa scolarité. Le Conseil décide de statuer sur chaque demande présentée, en fonction du projet.

Séance levée à 23 h

Malpas, le 7 juin 2021

Le Maire,
Jean-Bernard THERY

